

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Catherine Laboure - BTS - Services - Management opérationnel de la sécurité - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée Catherine Laboure - BTS - Services - Management opérationnel de la sécurité - en apprentissage (38343)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Catherine Laboure - BTS - Services - Management opérationnel de la sécurité - en apprentissage (38343)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	139	2

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bon niveau de connaissance de la formation, quelle que soit la filière d'origine Bonne capacité de travail et résultats honorables requis	Éléments évalués par questionnaire lors de l'entretien d'admission	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Savoir communiquer	Bonne capacité d'expression orale et écrite	Essentiel
	Bonne aisance à l'oral et à l'écrit	Maîtrise orale et écrite du français évaluée lors de l'entretien	Essentiel
Savoir-être	Investissement personnel	Autonomie, Attitude face au travail (organisation, persévérance, capacité à fournir des efforts), Esprit d'équipe, Curiosité intellectuelle	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Capacité à suivre la formation avec les contraintes imposées par l'alternance, cohérence avec le projet personnel	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement	Engagement citoyen souhaitable	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Analyse de l'ensemble des dossiers par 3 personnes (chef d'établissement, directrice UFA et coordinatrice de la filière) pour un classement des candidats selon leur profil.

Le passage par un bac professionnel est apprécié, mais n'est pas obligatoire pour accéder au BTS MOS en apprentissage. Tout bachelier peut avoir accès à ce BTS, sous réserve de ne pas avoir un dossier faisant état de problèmes récurrents d'assiduité et de ponctualité. Le sérieux et la capacité de travail sont des qualités particulièrement recherchées dans cette filière.

A l'issue de l'examen des dossiers, les candidats sont contactés pour un entretien d'admission, visant à mesurer leur réelle motivation pour la filière demandée, leur engagement et leur projet professionnel.

Une première réponse est donnée au candidat à l'issue de l'entretien, qui peut ensuite accepter ou décliner la proposition.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- 1) Mettre en valeur, dans leur dossier Parcoursup, les éléments d'un éventuel engagement citoyen, qui sont souvent décisifs pour l'entrée dans cette filière.
- 2) Préparer l'entretien d'admission, en se renseignant sur le contenu pédagogique du BTS MOS (disciplines enseignées, modalités d'examen...).
- 3) Se renseigner sur les exigences de l'apprentissage et être capable d'expliquer ce qui distingue l'apprentissage de la formation initiale.

Signature :

Anne Pascale SHABRO,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
Catherine Laboure